



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 8 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation 2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, TIEDREZ Valérie pouvoir donné à BEHL Frédérique, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, GULTEKIN Gülcan pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Art Déco - Tarification préférentielle suite à l'interruption d'un spectacle
N° de délibération : 20260608_07

Rapporteur : Isabelle Piat

Lors du spectacle de Noémie Delattre donné le 7 mars dernier à l'Art Déco, un impondérable a contraint à l'interruption de la représentation.
En réponse au désagrément occasionné lors de cette soirée, il est proposé de faire bénéficier l'ensemble des spectateurs présents de deux places à tarif réduit, pour le spectacle de leur choix durant la saison 2026 – 2027 de l'Art Déco.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide de :
- Valider l'octroi de deux places à tarif réduit lors d'un spectacle de la saison 2026 – 2027 de l'Art Déco à l'ensemble des spectateurs présents lors de la représentation du 7 mars 2026 ;
 - Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer toutes pièces utiles.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
29	4	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Affiché le 9 juin 2026
Pour extrait conforme
Arnaud MAGLOIRE, maire


Arnaud MAGLOIRE
2026.06.12 13:37:38 +0200
Ref:11188019-16877256-1-D
Signature numérique
le Maire